

La construction des deux Saint-Etienne

Un catalyseur des crispations interconfessionnelles à Mulhouse
(1830-1866)

David Tournier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/135>

DOI : 10.4000/alsace.135

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2010

Pagination : 71-99

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

David Tournier, « La construction des deux Saint-Etienne », *Revue d'Alsace* [En ligne], 136 | 2010, mis en ligne le 01 octobre 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/135> ; DOI : 10.4000/alsace.135

La construction des deux Saint-Etienne

Un catalyseur des crispations interconfessionnelles à Mulhouse (1830-1866)

Le mouvement de rénovation et de reconstruction d'édifices culturels connaît au XIX^e siècle un dynamisme exceptionnel. L'ambition restauratrice et modernisatrice des acteurs locaux se nourrit d'un enthousiasme particulier au lendemain des destructions révolutionnaires, alors même que l'accroissement démographique impose, notamment dans les villes, de proportionner les édifices culturels aux effectifs plus nombreux des fidèles.

Entamé lentement dans les années 1820, le mouvement de construction d'édifices religieux s'intensifie sous la monarchie de Juillet et le Second Empire pour se poursuivre de façon soutenue sous la Troisième République, avant de s'essouffler à la veille de la Première Guerre mondiale. Au cours du XIX^e siècle, quelque 9 000 lieux de culte sont érigés, agrandis, remaniés ou restaurés¹. L'Alsace dans son ensemble voit, entre 1801 et 1870, s'édifier près de 300 églises².

La construction presque simultanée à Mulhouse, sous le Second Empire, de l'église catholique Saint-Etienne et du temple allemand du même nom crée les conditions d'une émulation interconfessionnelle qui se mue bientôt en rivalité, alors même que s'est amorcé le basculement de l'équilibre des forces démographiques au profit du camp catholique, dans une ville anciennement autonome dont les élites industrielles et

1. J.-M. LENIAUD, *Les cathédrales au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1993, p. 459.

2. André Marcel BURG, *Histoire de l'Eglise d'Alsace*, Colmar, 1945, p. 316.

politiques demeurent culturellement attachées à la religion réformée³. L'angle d'approche que nous privilégierons ici est celui des relations interconfessionnelles. Pour un exposé chronologique plus précis des étapes de la construction et une approche plus complète des débats architecturaux et urbanistiques s'y rapportant, nous renvoyons à des travaux existants⁴.

La construction de l'église catholique

La construction de la seconde église catholique de Mulhouse s'effectue selon un calendrier analogue à celui de ses principales voisines d'outre-Rhin, Bâle⁵ et Fribourg, avec lesquelles elle partage une structure bi-confessionnelle similaire. Pour autant, les conditions particulières de cette construction sont symptomatiques de la relation asymétrique à l'œuvre entre catholiques et protestants à Mulhouse, en ce qu'elle révèle les réticences des élites politiques et économiques protestantes à voir s'y implanter une seconde église catholique, en dépit de l'indiscutable argument démographique, en dépit également d'une apparente cordialité de façade dans les relations entre les responsables des deux cultes en présence. Ces réticences, et les impatiences catholiques, sont sensibles dans la correspondance municipale et paroissiale.

Urgences et attermoissements ; lenteurs et précipitations

Face à l'afflux massif de nouveaux catholiques, l'unique église de Mulhouse, Sainte-Marie, s'avéra rapidement trop petite. La construction d'une église plus vaste s'imposait. Le journal *L'Industriel Alsacien*, pourtant largement contrôlé par la bourgeoisie protestante, pouvait s'émouvoir en 1845. « Quelle est en France la ville de 18 000 âmes renfermant une population toute catholique qui se contenterait, pour les pompes de ce culte, d'un local aussi exigu que celui dont peuvent disposer les catholiques de Mulhouse? »⁶

L'enjeu était de doter la population catholique en constante augmentation d'une église convenable, qui puisse pallier l'exiguïté de l'ancienne chapelle

3. Sur ces problématiques, voir : D. TOURNIER, *L'église, le temple et la fabrique, Relations sociales et interconfessionnelles à Mulhouse au XIX^e siècle (1798-1870)*, (thèse), Paris IV, 2007, 650 p. Le présent article synthétise les axes de réflexion d'un chapitre de cette thèse.

4. Citons : J. SPECKLIN, *Le temple et la cité, Genèse de trois lieux de culte au XIX^e siècle : la synagogue, l'église catholique et le temple allemand de Mulhouse (1835-1870)*, Mémoire de maîtrise dir. M.-C. VITOUX, Mulhouse, UHA, 2004.

5. A Bâle, l'église catholique *Elisabethenkirche* est la première construction religieuse depuis la Réforme.

6. *L'Industriel Alsacien*, 1845.

des Franciscains, jusqu'alors lieu de culte unique. Curé de l'unique paroisse urbaine, le curé Antoine Lutz (1829-1852) fit de ce projet le combat de sa vie. Mais il se heurta à l'administration municipale, qui ne montra que peu d'empressement à financer la construction de ce qui était devenu à ses yeux une nécessité absolue.

Un premier terrain avait été pressenti au début des années 1830 pour accueillir la nouvelle église, à l'emplacement de l'ancien cimetière des Franciscains. Cet espace, devenu la place des Champs-Élysées, s'étendait au cœur de la ville historique, accueillant le marché ; il offrait depuis la destruction des remparts un espace suffisant. Mais le maire décida en 1833 d'affecter ce terrain à la construction de la nouvelle école communale. La fabrique catholique s'émut de cette décision et porta réclamation à l'autorité municipale qui, sèchement, rétorqua que le choix d'un éventuel emplacement relevait de sa compétence, et que, du reste, « pour la population actuelle cette église est assez spacieuse, et quand un jour son insuffisance aura été démontrée, l'administration municipale et le conseil pourvoieront [sic] ce que de droit [...] »⁷.

Décidée à réétudier la question, la municipalité entreprit en 1839 d'organiser un concours national pour la production de plans et de devis sommaires. Mais rien ne pouvait concrètement se décider avant que ne soit résolue la question préalable et épineuse de l'emplacement.

En 1840, la ville voulut acquérir un terrain près de la porte du Miroir, mais le curé Lutz s'émut de ses dimensions trop restreintes. Selon lui, afin de répondre aux besoins de la population, l'église à bâtir devrait contenir 1 800 places à sièges et 4 000 places libres. Or le programme proposé par la mairie n'affectait que 450 mètres carrés aux places libres. L'acquisition, en définitive, ne fut pas autorisée, la mairie ne pouvant mobiliser les financements.

En 1847, année de crise économique annonciatrice d'un possible danger social, la municipalité consentit à projeter sérieusement la construction d'une nouvelle église, destinée désormais à « l'une des paroisses les plus peuplées de France »⁸. L'industriel Camille Bourcart, parent du maire, proposa à la commune la vente de l'ancienne place d'exercice. Celle-ci offrait un emplacement stratégique, ouvrant une perspective sur le faubourg du Miroir, artère importante de la nouvelle ville.

Le 16 octobre, le conseil municipal vota l'acquisition du terrain proposé, au prix de 70 000 francs, payables en vingt annuités. Le conseil de fabrique approuva sans réserve, ayant pour ambition principale le démarrage le

7. AMM, DI Aa1 : 21 mars 1836.

8. *Œuvre de la construction d'une nouvelle église à Mulhouse*, impr. Baret, 1850, p. 5.

plus prompt des travaux. Mais la survenue des événements de février 1848 contraignit la municipalité à se déjuger, ayant à cœur d'employer toutes ses ressources pour affronter la crise économique. Un litige opposa la mairie au vendeur, et la préfecture finit par débouter M. Bourcart en 1849.

Dans l'intervalle, le curé Lutz, craignant que le contentieux ne s'éternise et ne freine l'avancement du dossier, avait créé un comité, composé de neuf notables catholiques, en vue de l'édification de l'église. Se sentant abandonné par les uns, combattu par les autres et ne voyant plus progresser l'affaire de la nouvelle église qui l'obsédait, le curé engagea les hostilités. Il lança en 1849 un *Appel aux habitants de Mulhouse* pour la construction d'une église, sans en référer à la mairie :

« Aujourd'hui, le mal est à son comble : à l'office allemand de 9 heures, les fidèles suffoquent littéralement, et chaque dimanche, pendant la grand' messe et le sermon, des personnes se trouvent mal par l'effet de l'encombrement et du mauvais air qu'on respire. [...] les bancs, les tribunes, les allées et le chœur peuvent à peine contenir 2 000 à 2 400 assistants sur une population qui atteint certainement le chiffre de 20 000 âmes... On peut donc dire sans exagération que les deux tiers des fidèles sont forcément exclus de l'assistance aux offices. »⁹

Déplorant la diminution des ressources de la commune, le conseil de fabrique lança une souscription, qui remporta un franc succès. Le comité récolta quelque 106 000 francs, dont 60 000 francs purent être encaissés immédiatement, le reste correspondant à des engagements formels de souscripteurs. Une quête organisée dans quelque 31 fabriques et ateliers de la ville rapporta plus de 4 000 francs, somme relativement importante si l'on considère les faibles niveaux de ressources des donateurs potentiels. Mais les ouvriers catholiques ne furent pas les seuls souscripteurs. Les dons excédant quelques francs ne peuvent être considérés comme émanant de populations ouvrières. La presque totalité de la somme recueillie provenait de notables locaux, en très grande majorité protestants : négociants, hauts fonctionnaires, mais surtout industriels qui participèrent en leur nom propre et également au nom de leurs entreprises¹⁰. Quelques dons provenaient en outre d'ecclésiastiques du département.

La question de l'emplacement, laissée en suspens par l'affaire Bourcart, fut l'objet d'une revendication exprimée par « la majeure partie des souscripteurs [qui] n'avaient donné leur offrande que pour la condition que l'église ne serait pas bâtie sur le terrain C. Bourcart, notamment à cause de son excentricité. »¹¹

9. A. LUTZ, *Appel aux habitants de Mulhouse pour la construction d'une église*, 1849.

10. André Kœchlin & C^{ie} donna 6 000 francs ; Blech Steinbach et Mantz, 2 500 francs...

11. AMM, MII Aa2 :14 décembre 1849.

La crainte de voir affecter à l'église à construire un terrain trop petit anima le conseil de fabrique. Se sentant redevable de la confiance placée en lui par une partie des fidèles catholiques, le comité se convainquit de la nécessité d'une prise de décision rapide. Afin d'éviter « des lenteurs qui eussent découragé de légitimes impatiences »¹², le conseil de fabrique se décida alors en 1850 à acquérir, de son propre chef et au moyen de la souscription, une portion de terrain composée de jardins, pour la somme de 45 500 francs. Le tout fut aussitôt mis à la disposition du conseil municipal, que la loi de Germinal désignait comme propriétaire des édifices à construire.

Acheter un terrain, par ailleurs manifestement insuffisant en superficie, sans en référer à la mairie, constituait un acte quelque peu cavalier. Le conseil de fabrique s'en justifia. « Ce qui nous a principalement décidés [...], c'était la crainte de nous voir échapper cet emplacement dont la largeur, il est vrai, laisse à désirer, mais dont le site ne peut être de meilleures conditions. En effet ce terrain se trouve entre l'ancienne et la nouvelle ville, dans un quartier fort tranquille ; autour de lui se groupe une population nombreuse très éloignée de l'église actuelle, population qui tend à s'accroître sans cesse. Avec une église dont la façade donne sur la Zinne (sic), ce quartier changera d'aspect en quelques années et deviendra peut-être une des plus belles promenades de Mulhouse. »¹³

Mais la municipalité, habituée par essence à contrôler l'ensemble des affaires de la cité, n'apprécia guère cette initiative. Le maire s'irrita du non respect de ses prérogatives. La divergence d'intérêts entre les représentants locaux du culte catholique et une équipe municipale presque exclusivement protestante ne contribuait certes pas à apaiser la querelle.

La ville ne put néanmoins faire autrement que de ratifier l'acquisition de terrain faite pour son compte par le comité, suivant en cela la recommandation du sous-préfet. Elle acheta également, l'année suivante, quatre parcelles contiguës au terrain initial, afin de dégager une superficie suffisante à l'implantation de la future église. Une seconde souscription fut alors ouverte par le curé pour couvrir en partie les frais de ces acquisitions.

Mais les terrains acquis s'avéraient toujours insuffisants pour permettre un dégagement conséquent des abords. La municipalité souhaitait désormais prévoir l'aménagement d'une place devant l'édifice, notamment pour y permettre la tenue de marchés. Elle entra dans de longs pourparlers avec différents propriétaires de terrains, avant de recourir à l'expédiant commode des expropriations. L'agrandissement de la future place nécessita,

12. *Œuvre de la construction...*, op. cit., p. 4.

13. AMM, MII Aa1 : 24 avril 1850.

parallèlement, des travaux de couverture d'une partie du canal de la Sinne au moyen d'une voûte en maçonnerie.

C'est le 1^{er} mai 1855 que le maire Joseph Koechlin-Schlumberger put procéder à l'adjudication des travaux de construction. Mais les expropriations municipales prenaient beaucoup de temps car, pour les avaliser, la préfecture exigeait la preuve qu'il n'avait pas été possible de trouver un accord à l'amiable. Or le gain de temps n'était pas la première préoccupation de la mairie, dont l'objectif était désormais de concevoir la physionomie générale de l'ensemble du quartier appelé à se développer autour de la future église, et dont la stratégie consistait à préférer la voie des expropriations, plus lente mais financièrement plus intéressante. Le projet municipal était passé, entre 1849 et 1855, d'une vision architecturale à une vision urbanistique. Les élites mulhousiennes envisageaient désormais méthodiquement la mise en valeur d'un nouveau morceau de ville structuré autour d'un édifice, appelé à répondre à des exigences architecturales : elles se rangeaient ainsi à une évolution des mentalités caractéristique de cette époque¹⁴.

Les dépenses liées aux achats des terrains nécessaires étaient ruineuses. Ainsi, le budget prévisionnel de la mairie prévoyait pour l'année 1855 une somme de cent mille francs à affecter à la construction de la nouvelle église, dont vingt mille francs destinés au dégagement des abords... On conçoit que les autorités municipales aient eu matière à pester contre l'imprudence du curé Lutz qui, par l'achat du premier terrain, avait, d'une manière aussi rapide et sans concertation aucune, engagé la ville dans un gouffre financier.

Enfin, après de longues années de tergiversations, le projet aboutit enfin, et le 15 août 1856, lors de la fête de l'empereur, fut posée la première pierre de l'église. Mais les problèmes urbanistiques n'étaient pas pour autant terminés. En 1860 et 1861, il fallut encore acquérir quatre nouvelles parcelles aux abords de l'église.

Dimensions et financement

Les questions urbanistiques n'étaient pas au premier rang des préoccupations des décideurs catholiques. Bien plus importante était pour eux la question de l'avancée rapide des travaux. Dans une brochure éditée en 1850 à l'occasion du lancement de la souscription, les doléances adressées à la mairie par le comité catholique étaient habilement formulées, utilisant l'argument de l'équité dans le traitement des cultes par la municipalité

14. On passe, selon la formule de J.-M. Léniaud, d'une conception de « cathédrale-forum » à celle de « cathédrale-objet ». J.-M. LENIAUD, op. cit., p. 458.

– dont celle-ci s'enorgueillissait par ailleurs – afin d'obtenir le soutien financier escompté :

« Conformément au décret du 30 décembre 1809 [...], les communes sont obligées de suppléer à l'insuffisance des revenus de la fabrique pour les besoins du culte, et certes l'insuffisance des revenus de notre fabrique est démontrée à tous les yeux, ainsi que l'urgente nécessité d'une seconde église pour une population de vingt mille âmes, composée en majeure partie d'ouvriers [...] C'est donc avec une entière confiance que nous attendons la décision du conseil municipal, qui ne s'écartera pas des principes de cette tolérance éclairée et de cet esprit de justice dont il vient encore de donner un noble exemple. Nous l'avons vu accorder quinze mille francs aux Israélites, lorsqu'ils ont construit leur belle synagogue, et cependant ils ne sont relativement aux catholiques que comme un est à vingt. »¹⁵

L'architecte Pierre-Charles Dusillon fut chargé de soumettre un projet de plan pour l'édifice à construire. L'église serait fonction du terrain acquis, son coût évalué à 150 000 francs.

Ce budget prévisionnel fut l'objet d'une vive polémique entre le conseil municipal et les autorités ecclésiastiques. En effet, alerté par le curé de Mulhouse, M^{gr} André Raess ne tarda pas, en 1852, à en souligner l'insuffisance. La capacité d'une église à construire était partout surveillée de près par les évêques, qui adoptaient le critère d'un demi-mètre carré par fidèle, en accordant une place aux deux tiers des habitants, pour ne tenir compte que d'une fréquentation moyenne, hors temps pascal. M^{gr} Raess dénonçait les dimensions prévues, qui ne pourraient accueillir qu'un quart au plus de la population catholique.

La commune étant, de toute façon, trop limitée dans ses moyens, la commission exigea de l'architecte qu'il divise son devis en trois chapitres correspondant à autant de phases successives de construction : en priorité le gros œuvre absolument nécessaire à l'accueil des fidèles puis, une fois rassemblés les fonds nécessaires, le grand portail avec sa façade et son narthex ; la nef serait alors provisoirement fermée par « un simple mur en briques ». La dernière étape verrait s'ériger la tour-clocher, jugée moins immédiatement utile.

L'évêque, à qui les changements institutionnels survenus après 1848 avaient conféré un pouvoir consultatif officiel et qui, par le jeu d'une émulation interdiocésaine, considérait désormais son zèle de bâtisseur comme une excellente mesure de son autorité, de son crédit et de son influence, ne pouvait accepter une telle humiliation. La construction de la flèche, élément ostensible du symbolisme chrétien, ne pouvait se voir reportée à une date indéterminée. Il insistait vivement pour que les

15. *Ceuvre de la construction...*, p. 5.

différentes parties de l'édifice soient construites simultanément : le service religieux l'exigeait, ainsi que la solidité des constructions. Il consentait à ce que le clocher ne soit élevé provisoirement que jusqu'à la hauteur du comble de la nef, si les moyens manquaient. Dans tous les cas, il demandait la construction simultanée de la sacristie pour des raisons de service.

Un second projet rectifié fut donc déposé par Dusillon en 1851. Celui-ci ne contenta pas davantage les autorités ecclésiastiques, qui trouvaient ses dimensions toujours insuffisantes. L'irritation de l'évêque à l'égard de l'architecte se fit alors plus explicite. « Il y a de quoi être surpris de la naïveté avec laquelle l'auteur du projet assure que, d'après l'expérience acquise, il n'y a guère que deux à trois mille catholiques qui fréquentent l'église, sur les 25 000 dont se compose la population de ce culte. Est-ce qu'il prétendrait que les 25 000 catholiques doivent assister à l'office dans l'église actuelle qui n'en contient que 2 500? »¹⁶

L'évêque s'était fait le champion du Réveil catholique, et se battait sur tous les fronts. A travers ses écrits notamment, il favorisait la polémique ouverte avec les protestants. Si les querelles strasbourgeoises n'atteignirent pas Mulhouse de manière substantielle, pour autant la forte implication épiscopale dans le dossier de la construction de l'église n'était pas sans agacer le maire. Pour M^{sr} Raess l'enjeu était de taille, puisqu'il s'agissait d'obtenir la construction d'un édifice aussi vaste que possible. La dissymétrie dans le traitement par la municipalité des différents cultes, dont l'évêque s'indignait, s'avérerait un argument plusieurs fois réitéré par le camp catholique tout au long du projet de construction, avec cependant autant de fermeté que de parcimonie, afin de crier à l'injustice sans pour autant trop irriter l'autorité civile en charge du dossier.

Mais il semble que la mairie soit restée sourde à ces revendications, préférant, quant à elle, s'assurer une construction qui ne soit point trop dispendieuse et, optant par ailleurs pour une réalisation par étapes successives, afin de ne pas engloutir un trop grande partie des revenus communaux.

Après une rencontre entre l'évêque et le maire, en février 1852, on consentit finalement à élargir d'un mètre cinquante les bas-côtés de l'édifice et à opérer d'autres réajustements¹⁷. Ces modifications satisfirent partiellement l'épiscopat, qui salua la place ainsi gagnée au bénéfice des fidèles, tout comme la suppression d'éléments architecturaux qui augmentaient les dépenses sans embellir le monument¹⁸. Pour autant, le manque d'espace demeurait. L'évêque en appela alors à l'arbitrage du préfet,

16. ADBR, 1V443 : 8 janvier 1852.

17. ADBR, 1V443 : 5 février 1852.

18. AMM, MII Aa9 : 19 janvier 1852.

afin d'obtenir une nouvelle révision du projet qui, en l'état, ne permettait au mieux que l'accueil du quart des fidèles au lieu des deux tiers.

Face à l'argument financier brandi par la mairie, l'évêque se dit prêt à sacrifier encore quelques dispendieuses options stylistiques contre un nouvel élargissement de l'espace intérieur. Pour permettre l'ajout d'une travée et gagner un espace précieux, l'évêque consentait à la suppression d'une partie des piliers de la nef, des galeries extérieures, des frontons surmontant les fenêtres, des bas-côtés à l'arrière du chœur, des pavillons en ailes du portail et d'autres ornements¹⁹.

Le préfet se rangea en tous points à l'avis de l'évêque, dénonçant l'exiguïté du nouveau projet de Dusillon. Il préconisa d'ajouter une travée de 325 mètres carrés, permettant l'accueil de 975 fidèles supplémentaires.

En août 1852, Dusillon, exaspéré, se déclara incapable de satisfaire à ce nouveau cahier des charges et se plaignit du refus systématique du préfet d'avaliser son travail²⁰. Il était en outre sous le feu d'autres critiques. Le conseil général des bâtiments civils à Paris mettait en doute la solidité du bâtiment envisagé, et critiquait ses influences architecturales gothiques. Au plan départemental, le conseil des bâtiments civils relayait ces réserves. Les autorités municipales soutenaient, jusqu'à un certain point, le travail de l'architecte, en précisant que l'inspiration gothique était conforme aux attentes de la population catholique locale.

Le retrait de Dusillon coïncida presque avec le changement de municipalité à Mulhouse. Joseph Kœchlin-Schlumberger succéda en août 1852 à Emile Kœchlin. En octobre, le conseil municipal fit le point sur le coût du projet. Le budget prévisionnel était de 310 000 francs ; de la souscription, une fois extrait le montant de l'achat du terrain, ne subsistait que 60 000 francs. Restait donc à financer 250 000 francs.

Le nouveau maire était résolu à en finir au plus tôt avec la construction de l'église. Mais celle-ci nécessitait une modification du plan général d'alignement de la ville, démarche administrative lourde, qui prit encore près de neuf mois, retardant d'autant le démarrage des travaux.

C'est Jean-Baptiste Schacre, architecte-voyer, qui fut chargé de l'élaboration des nouveaux plans. Son projet fut rapidement approuvé par le conseil municipal, en avril 1853. Il comportait désormais un devis général considérablement augmenté. L'équipe municipale comptait à présent des conseillers catholiques, au premier rang desquels figurait l'influent Etienne Miquey.

19. L'évêque évaluait la somme ainsi économisée à 50 000 francs.

20. AMM, MII Aa9 : 8 avril 1853.

Le projet définitif de Schacre, en mars 1855, prévoyait un budget de 412 000 francs, une surface de 1 750 mètres carrés et des simplifications stylistiques.

Pour honorer cette dépense, la municipalité ne disposait que de peu de ressources propres. Elle pouvait compter sur les deux souscriptions lancées en 1850. Prise en étau entre les légitimes revendications des catholiques et la réalité de ses difficultés financières, elle sollicita et obtint deux secours financiers au ministère des Cultes, en 1855 et 1858, pour un total de 30 000 francs. Sollicitant en 1859 un nouveau secours, la mairie essuya un refus, en raison du caractère trop conséquent des dépenses prévues. La ligne budgétaire du ministère des Cultes en faveur des édifices paroissiaux, trop insuffisante au début du siècle, avait été augmentée sous le Second Empire, mais les préfets avaient pour consigne d'éviter autant que possible l'éparpillement des crédits.

Schacre mena la construction de l'église Saint-Etienne jusqu'à son achèvement, après remaniement des plans. Grand bâtisseur local, ce dernier conçut également les plans du temple protestant Saint-Etienne, de la synagogue, ainsi que de nombreux autres bâtiments de la région mulhousienne.

Pour engager les sommes nécessaires aux travaux, les trente mille francs de secours et les souscriptions étaient loin de suffire à la municipalité, qui était alors engagée financièrement dans plusieurs autres chantiers. L'endiguement de la Doller et la construction du canal de décharge, notamment, s'avéraient particulièrement ruineux. La construction de l'église coïncidait par ailleurs avec celle du nouveau temple protestant. Pour ses diverses dépenses d'investissement, au rang desquelles figurait en outre la question des acquisitions de terrains et les travaux nécessaires pour l'aménagement de la place de la Paix, jouxtant l'église, la mairie dut se résoudre, en 1855 puis en 1863, à contracter des emprunts. « Le devis primitif, dressé en 1848, n'avait porté les frais de construction de cet édifice qu'à 412 000 francs. En définitive, la dépense totale, en y comprenant les acquisitions et les travaux nécessaires pour le dégagement des abords, s'est élevée à 1 033 124 francs. »²¹ Les appréhensions de la préfecture quant au caractère trop dispendieux du projet étaient donc bien fondées.

21. *Revue catholique d'Alsace*, mai 1863 (Chronique).

Devis successifs pour la construction de l'église Saint-Etienne

Rapport au Conseil général des bâtiments civils	1847	168 994 fr.
Devis estimatif de Dusillon	1851	296 000 fr.
Devis estimatif de Schacre	1853	339 500 fr.
Devis estimatif de Schacre	1854	412 000 fr.
Bilan financier provisoire, incluant l'achat des terrains	1859	568 000 fr.
Estimation comprenant construction, acquisitions et dégagement des abords	1863	1 033 124 fr.

Une nouvelle souscription fut ouverte en 1860 pour financer l'achat de l'orgue, du mobilier et des objets liturgiques. Le montant des dépenses d'ameublement était estimé à 150 000 francs. Le curé se proposa de recueillir cette somme de porte en porte, « auprès des paroissiens peu aisés pour la plupart, et dont un grand nombre se trouve dans un état voisin de la pauvreté. » Quelque 34 775 francs furent récoltés²². L'ancien maire André Kœchlin offrit personnellement 25 000 francs, « pour être employée aux travaux de décoration de la nouvelle église catholique [...] Etranger à notre culte, a dit en chaire M. le curé de Mulhouse, le jour de l'Ascension, notre bienfaiteur n'a pas voulu rester étranger à nos besoins ; il ne le sera pas non plus à nos cœurs et à notre profonde gratitude »²³.

En mai 1860, la grande croix, d'une hauteur de 15 mètres, put être installée sur la flèche du clocher. Enfin, le 25 novembre se tint l'inauguration en présence de l'évêque de Strasbourg. Celui-ci rendit « de chaleureuses actions de grâces au premier magistrat du département, au Conseil municipal et à tous les habitants de la ville qui avaient contribué par leurs sacrifices à la magnificence de la maison de Dieu. »²⁴

Le curé exprima au maire, une fois n'est pas coutume, ses vifs remerciements à l'occasion de l'achèvement de la nouvelle église. « [...] les vœux des Catholiques de Mulhouse monteront vers le trône du Tout-Puissant en faveur de leurs Bienfaiteurs, et particulièrement du digne magistrat qu'ils ont le bonheur de voir à la tête de l'administration municipale. »²⁵

Les fidèles du culte catholique avaient des raisons de s'enorgueillir de cette nouvelle église, qui leur offrait enfin un bâtiment à la hauteur de leurs besoins. Les élites protestantes, au reste, ne boudaient pas leur plaisir

22. AMM, MII Ba12 : 28 février 1861.

23. Extrait du journal *L'Alsacien*, 22 mai 1860, cité dans la *Revue catholique d'Alsace*, juin 1860.

24. *Revue catholique d'Alsace*, décembre 1860 (Chronique).

25. AMM, MII Aa13 : 30 novembre 1860.

d'avoir su concilier la nécessité de cette construction avec le développement harmonieux d'un quartier autour de la nouvelle place de la Paix, et avec la démonstration de leur sollicitude à l'égard des classes populaires catholiques. Si la seule construction de l'édifice coûta un peu plus de quatre cent mille francs, quelque six cent mille francs supplémentaires furent consacrés à l'acquisition des terrains et à l'aménagement de la place.



L'Église Saint-Etienne et la place de la Paix.

In R. OBERLE & M. STAHL-WEBER, *Mulhouse, panorama monumental et architectural des origines à 1914*, Contades, 1983.

La reconstruction du temple

La question de la reconstruction du temple protestant était porteuse de réalités sociologiques, urbanistiques et économiques bien différentes.

La première église paroissiale édifiée sur la place de la Réunion datait du XII^e siècle. De style roman à l'origine, elle avait subi au cours des siècles de nombreuses modifications stylistiques. Au début du XIX^e siècle, le bâtiment était en mauvais état. Le long des murs extérieurs du temple, de nombreux commerçants avaient installé leurs échoppes. Les modifications successives de l'édifice avaient engendré la juxtaposition de matériaux de construction de qualités diverses. En 1812, la mairie s'enquit une première fois des réparations à prévoir pour pallier les défauts d'un édifice « humide, [...] mal situé, mal entouré et peu sain, mal aéré »²⁶. Des

26. Archives du Consistoire Réformé de Mulhouse (ACM) 23 : devis de Jobert, 16 mars 1812.

travaux de réparation eurent lieu en 1816. La nef fut également repeinte à plusieurs reprises et à moindres frais, la municipalité ne disposant pas des crédits nécessaires pour une restauration de qualité.

Dès 1812, l'éventualité d'une reconstruction avait été avancée, pour mettre un terme au délabrement de l'édifice. Le besoin s'en faisait d'autant plus sentir que l'on craignait qu'il ne devînt trop étroit face à l'augmentation de la population.

A partir de 1828, le plafond à caissons du XVII^e siècle devint dangereux. Le pasteur Graf, constatant la chute d'une planchette du plafond pendant l'office, réclama au maire une solution rapide. C'est à partir des années 1830 que l'idée d'une restauration conséquente (voire d'une reconstruction) émergea. La municipalité s'accordait avec les représentants du culte pour estimer ces travaux nécessaires.

L'état de délabrement du bâtiment ne posait pas que des problèmes liés à la célébration du culte. Un illustre manufacturier mulhousien s'indignait en 1836 de ce que la vétusté du bâtiment dénote dans le paysage urbain, et déplorait son caractère inesthétique : « il serait [...] convenable d'effectuer un embellissement de ce monument ainsi que la maison de ville, quand nous voyons que dans toutes les rues on restaure les habitations et que notre grande place resterait seule à ne pas réparer ses édifices importants et respectables.»²⁷

Comme la mairie, tout en reconnaissant la réalité du problème, tardait à s'engager concrètement dans la voie de sa résolution, le consistoire éleva en 1836 une réclamation soit pour une restauration soit pour une reconstruction à neuf. Le conseil municipal nomma alors une commission chargée de cette étude, sous l'autorité du maire. Dans un premier temps, la municipalité estima judicieux de conserver le clocher et le chœur, le reste devant être démoli.

Un concours d'architectes fut organisé en 1840. Il portait sur deux études distinctes : la faisabilité d'une restauration (dans le cadre d'un budget maximal de 200 000 francs), et la possibilité d'une complète reconstruction, avec un montant des travaux plafonné à 300 000 francs, somme identique à celle alors pressentie pour la construction de l'église. La municipalité souhaitait en effet, et dès cette époque, coupler les travaux à prévoir sur les deux édifices.

En décembre 1841, la mairie, encore indécise, retint douze projets pour la construction catholique, douze autres pour la reconstruction intégrale du temple, et dix pour la restauration de celui-ci. En tout, cinquante-sept architectes participèrent au concours.

27. AMM, MII Ba2 : lettre de Mathieu Mieg l'aîné au maire de Mulhouse, 2 mai 1836.

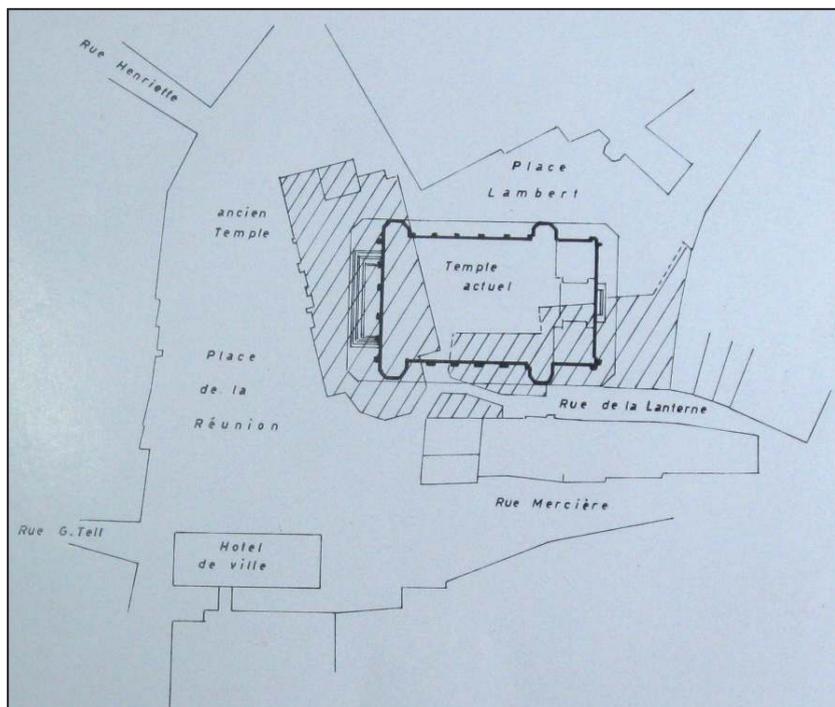


L'ancien temple Saint-Etienne, place de la Réunion à Mulhouse.
Gravure reproduite dans : R. EPP, M. LIENHARD &
F. RAPHAEL : *Catholiques, Protestants, Juifs en Alsace*,
Ed. Alsatia, 1992, p. 29.

La municipalité privilégiait pour le moment la restauration, option moins coûteuse et qui préserverait en outre le temple dont on s'accordait alors à reconnaître et l'ancienneté, et la valeur architecturale. L'ancien clocher, surtout, suscitait un intérêt particulier.

En 1848, Schacre fut chargé de la réalisation des plans de restauration. Mais les partisans de la reconstruction totale gagnèrent du terrain. En effet, le devis pour une restauration partielle s'avérait décidément trop élevé, et les questions de solidité et de commodité, trop aléatoires. D'autre part et surtout, beaucoup souhaitaient voir s'ériger « un lieu de culte témoignant du miracle économique de la haute société protestante de la ville »²⁸.

28. R. OBERLE & M. STAHL-WEBER, *op. cit.*, p. 84.



Emplacements respectifs des ancien et nouveau temples Saint-Etienne.
Les zones hachurées figurent les bâtiments détruits lors de la reconstruction. ACM 24.

Après l'intermède révolutionnaire et le gel temporaire des projets architecturaux qui s'ensuivit, la démolition du temple fut finalement décidée à l'unanimité par le conseil municipal en août 1851. L'une des raisons avancées était la nécessité d'agrandir la place et de ménager un angle droit entre la façade du nouveau temple et celle de l'Hôtel de Ville. Le contexte d'émulation résultant de la construction presque simultanée des édifices religieux des deux principaux cultes en présence, et surtout la volonté municipale d'ériger, sur la place de la Réunion, un monument à la hauteur de la toute nouvelle importance économique et commerciale de la ville, allaient concourir à la construction d'un imposant bâtiment.

Il fallut procéder aux modifications du plan d'alignement de la ville, en vue de la future construction. Commença alors une longue période occupée par l'acquisition des propriétés jouxtant l'ancien temple, en vue de leur destruction. On eut également recours aux expropriations. Au total, la ville acquit pour 150 000 francs de maisons à démolir.

C'est le 1^{er} novembre 1858 que fut célébré le dernier service du culte dans le temple pluriséculaire dont la tour surplombait la place centrale, et

constituait l'un des symboles de la cité. La démolition et la reconstruction eurent lieu presque simultanément, d'où la présence de l'ancien clocher à côté du nouveau sur une photographie de l'époque.

De nombreuses représentations iconographiques révèlent l'attachement d'une partie des habitants à l'ancien édifice. Cet attachement sentimental au passé et à ses traces, cette nostalgie pour le vieux Mulhouse puisaient assurément dans la veine romantique, qui préconisait de ne pas arracher les œuvres d'art à leur contexte ou leur faire perdre leur usage, de peur d'« entraîner la ruine des valeurs qui les ont fait naître »²⁹.

La première pierre du nouveau temple put être posée le 15 août 1859. A partir de 1860, les difficultés financières de la mairie se résolurent grâce à l'injection de deniers privés, issus d'une campagne de souscription à l'initiative de notables protestants ; elle rassembla la coquette somme de 181 647,25 francs³⁰. La dissymétrie des soutiens privés dont bénéficièrent les deux constructions simultanées était criante. André Kœchlin fit sur ses deniers propres, en juillet 1860, deux dons distincts : l'un de 25 000 francs pour l'église catholique (nous l'avons évoqué plus haut), l'autre de 200 000 francs pour le temple réformé³¹.

En fait d'atténuation des dépenses, la souscription permit au contraire d'augmenter le budget total. En effet, le président du consistoire s'empessa d'insister pour que les sommes recueillies par voie de souscription soient prioritairement affectées à l'aménagement intérieur du temple, et non à l'achèvement de l'édifice³². Le solde des souscriptions permit en outre d'entreprendre, en 1861, un « devis supplémentaire de diverses modifications et additions à opérer dans la construction, notamment pour les flèches en pierre de taille sur la tour et les quatre tourelles. » Ce nouveau devis prévoyait, pour 330 000 francs, le remplacement de matériaux initialement prévus par d'autres, plus nobles, plus solides et plus chers.

Au total, le devis estimatif se montait à plus d'un million de francs, une somme avalisée par le conseil municipal en octobre 1861³³. La seule réalisation des cinq flèches en pierre fut estimée à 77 782 francs.

Mais l'injection d'argent privé n'empêcha pas une certaine lenteur dans l'avancée des travaux. Trois raisons principales l'expliquent : la complexité des procédures d'acquisitions et d'expropriations immobilières, les difficultés techniques posées par la démolition de maisons voisines parfois dangereusement délabrées, et les retards accumulés par l'entrepreneur.

29. J.-M. LENIAUD, *Les cathédrales...* p. 21.

30. AMM, MII Ba12 : 18 janvier 1867.

31. *l'Industriel Alsacien*, n° 58, 19 juillet 1860.

32. AMM, MII Ba12 : 15 juin 1864.

33. AMM, délibération du 20 octobre 1861.

Ces facteurs de ralentissement n'allaient pas sans exaspérer la population protestante, dans un contexte local de plus en plus marqué par les rivalités interconfessionnelles. En 1855, le président du conseil presbytéral écrivait : « il est de toute évidence que le mécontentement tendra à s'augmenter encore à mesure que les travaux du temple catholique prendront un plus grand développement »³⁴.

Il est vrai que l'autorité municipale, souhaitant ménager une construction qui satisfasse ses ambitions et symbolise au mieux la réussite économique de la ville, prenait le temps de la réflexion dans les diverses étapes de la construction.

La première pierre fut posée le 15 août 1859, jour anniversaire de Napoléon I^{er}. Assistant à la cérémonie, le préfet (par ailleurs catholique) souligna sa venue à Mulhouse comme « une preuve nouvelle de la part



Construction du nouveau temple Saint-Etienne.

que je prenais à tous vos efforts, à tous vos sacrifices pour mettre votre ville au niveau de son importance croissante ; je tenais à vous prouver

34. AMM, MII Ba12 : 19 décembre 1855.



Le nouveau temple à la fin du XIX^e siècle.
Dessin de Taylor, in R. OBERLE & M. STAHL-WEBER, *op. cit.*

que l'administration départementale, qui avait assisté à la bénédiction de la première pierre de l'Église catholique, élevée en grande partie par vos soins, honorait et respectait toutes les manifestations religieuses. »³⁵

L'inauguration eut lieu sept ans plus tard, le 1^{er} novembre 1866. Elle dévoila un bâtiment imposant³⁶, et dont les ornements contrastaient avec la sobriété de la nouvelle église catholique. A l'issue de la cérémonie, le sous-préfet se déclara choqué, en ce que « des doctrines blessantes pour les catholiques furent développées. »³⁷

35. Anonyme, *Pose de la première pierre fondamentale du temple protestant allemand à Mulhouse, le 15 août 1859*, Mulhouse, Risler, 1859, 23 p.

36. La façade principale du temple de Mulhouse rappelle, du point de vue stylistique, l'église Sainte-Clotilde de Paris, commencée par Gau et terminée par Ballu en 1856 : un triple porche richement orné surmonté d'une imposante rosace que surplombent de hautes flèches ajourées.

37. P. SCHMITT, *Mulhouse au XIX^e siècle, la montée du catholicisme*, Coprur 1992, p. 186.

Frictions et controverses

La question de l'impartialité municipale dans le traitement des projets simultanés de construction des deux Saint-Etienne peut légitimement être posée. Des indices convergents mettent en évidence les rapports bien plus cordiaux entretenus par la mairie avec le consistoire de l'Eglise réformée qu'avec le clergé catholique.

Le conseil municipal, par le jeu du suffrage censitaire, ne recrutait ses membres qu'au sein de l'élite économique réformée. Cette hégémonie protestante à la tête de l'exécutif local cristallisa, à partir des années 1830, une certaine irritation des catholiques, attisée localement par la légitimité démographique de plus en plus criante, ainsi que, à distance, par les débats dogmatiques strasbourgeois nourris et revitalisés par la théologie du Réveil.

La municipalité se justifiait en 1852 de son traitement égalitaire des questions religieuses. « Le conseil [municipal] considère que, lorsqu'il délibère sur quelque objet, il ne prend jamais pour base un intérêt particulier, mais la seule justice, et que pour ce motif la différence de religion entre les demandeurs ne peut l'influencer d'aucune manière dans [ses] délibérations. »³⁸ Cette justification répondait assurément à la volonté de faire taire des accusations plus ou moins ouvertement exprimées. Mais le zèle municipal employé dans cette tâche d'explication témoignait du climat de tension qui régnait entre les tenants des deux cultes, une tension attisée par la construction simultanée des deux édifices.

La dissymétrie ahurissante entre l'importance numérique des deux confessions et leur influence relative sur les affaires de la cité, qui ne fit que se renforcer au cours du siècle, n'allait pas sans provoquer quelques tensions entre les responsables des deux cultes, et les étapes successives de la construction de Saint-Etienne catholique furent jalonnées de nombreuses protestations portées par un catholicisme qui n'avait d'autre légitimité que celle du nombre. La période de plus intense tension entre municipalité et fabriciens fut celle des années 1850-1852, dans le contexte de l'achat du terrain à bâtir par le comité catholique. La commission municipale put s'interroger, en décembre 1850, sur le caractère volontairement provocateur de cet acte. « S'y serait-on pris autrement si l'on s'était proposé de nous mettre en suspicieux de mauvais vouloir et laisser ainsi le champ libre à tous ceux qui auraient pu être tentés d'en faire une affaire de religion à religion ? »³⁹ La formule était lâchée.

38. d'après *Katolisches Kirchen und Schulblatt*, 1852, cité par P. SCHMITT, op.cit., p. 45.

39. AMM MII Aa2 : rapport de la commission municipale, 2 décembre 1850.

Les relations interconfessionnelles étaient par nature appelées à se tendre, puisqu'elles mettaient en présence deux groupes sociologiques imperméables. D'une part les représentants d'un pouvoir municipal qui, à titre personnel, professaient presque en totalité la religion protestante, et qui, face à la menace démographique que constituait d'année en année l'arrivée de catholiques toujours plus nombreux, redoutaient de se voir submergés. D'autre part, les quelques notables catholiques, privés de toute forme de représentativité politique, pour qui la construction de la future église était une question d'honneur et l'occasion de manifester leur pouvoir émergent.

Il fallut bien renouer le dialogue avec le camp catholique et, le curé ayant présenté en août ses excuses au maire, le conseil municipal consentit à reprendre les négociations ; « toute faute mérite le pardon, quand à l'aveu et au regret de l'avoir commise, on joint le désir de la réparer de son mieux ».

Mais les sujets de discorde n'étaient pas pour autant épuisés. En effet, la construction presque simultanée de l'église catholique et du nouveau temple réformé n'allait pas sans entraîner quelques animosités, relatives aux divergences de traitement des deux dossiers. La commission municipale déclarait regarder les deux chantiers avec la même bienveillance, mais n'entendait pas les considérer de manière égalitaire du point de vue financier. Elle se proposait alors de faire voter par le conseil municipal la somme dérisoire de 50 000 francs au titre de la contribution municipale au projet de construction, tout en dévoilant par ailleurs son intention de ne pas lésiner sur les moyens à consacrer à l'édification du temple réformé⁴⁰.

On sait quel accueil reçut auprès du clergé catholique, et notamment auprès de l'évêque Raess, le principe de l'échelonnement de la construction de l'église. Mais pour l'heure, la commission, éprouvant encore une certaine rancœur, ne souhaitait consentir à aucune forme de négociation.

Le président du conseil de fabrique, dans une lettre à l'évêque, exprimait en novembre 1851 son animosité à l'égard du pouvoir municipal. « Vous n'ignorez pas, Monseigneur, toutes les difficultés que le comité [...] a eu à surmonter. Notre digne curé M. Lutz y a laissé sa santé et paiera probablement de sa vie le zèle incessant qu'il a déployé. Tous les prétextes ont été saisis avec empressement et exploités contre le comité : il a fallu que l'œuvre que nous poursuivions fût soutenue par la providence, pour que nous soyons restés victorieux, au milieu de tant de mauvais vouloir. [...] Vous n'ignorez rien, Monseigneur, de notre position actuelle ; vous savez que nous avons en face de nous une administration toute protestante, et un conseil municipal excessivement jaloux de ses droits ; que déjà se répand

40. Ibid.

adroitement le bruit que le seul obstacle qui retarde encore la construction de la nouvelle église, vient de votre Grandeur. Nous soutiendrons courageusement la lutte qui se prépare [...]. »⁴¹

Le maire Emile Kœchlin n'avait pas de sympathie particulière pour le président du conseil de fabrique, et ce dernier le lui rendait bien. Il s'en expliquait en détail à l'évêque en février 1852, non sans ironie : « Ce n'était pas sans raison, Monseigneur, que nous nous étions défiés de la mémoire de M. le Maire ; non seulement il avait perdu en route le mètre de largeur en question, mais encore il avait entièrement oublié qu'il vous eût promis et la sacristie et la construction simultanée de la façade jusqu'au comble [...] M. le Maire nous convoqua une seconde fois à l'Hôtel de Ville [...] j'avais eu soin de n'appeler avec moi que deux membres du conseil de fabrique, afin qu'il fût impossible de prendre aucune décision immédiatement. M. le Maire [...] nous dit de recommencer notre délibération, de ne pas insister sur la construction simultanée, de ne pas même l'indiquer par un vœu, dans la crainte que Votre Grandeur n'insistât à son tour pour l'obtenir, et que le conseil des bâtiments n'en fit, ou à peu près, une condition ; que le conseil municipal ne consentait nullement à dépasser les 100 000 francs [...] ; que sa décision était prise, quoique non encore rédigée ; qu'il ne délibérerait plus à ce sujet. »⁴²

Emile Kœchlin, indépendamment des griefs qu'il nourrissait envers le conseil de fabrique depuis 1850, était tenu de ménager ses coreligionnaires. C'était en tout cas l'avis du conseil de fabrique :

« Nous croyons que M. le Maire ne se décidera pas à demander au gouvernement plus de fonds pour l'église catholique que pour le temple protestant ; d'une part il n'y est pas disposé ; et de l'autre, il craindrait de mécontenter le parti protestant, et de s'attirer de vifs reproches : la jalousie joue ici un grand rôle. Les protestants qui ont le terrain [...] ; qui ont, en outre, 200 000 francs de souscription, n'auront plus besoin que de 20 mille francs ; donc, ils ne demanderont que 20 mille francs pour nous au gouvernement. Deux raisons portent ces messieurs à nous accorder notre église : ils ne veulent pas mécontenter la population catholique à laquelle ils supposent une puissance qu'elle n'a pas, dans les élections municipales ; ils ont à cœur de tenir la promesse qu'ils ont faite à la population de leur culte, de bâtir sur l'emplacement de l'église de St Etienne un temple protestant, à la moderne, dont le plan en relief est exposé depuis quelques temps à la Mairie. Et la pudeur leur défend de commencer leur construction sans commencer en même temps la nôtre dont l'urgence est reconnue. D'ailleurs, ils pensent peut-être bien que le gouvernement ne les autoriserait pas à bâtir avant nous. »⁴³

41. ADBR, 1V443 : lettre du président du conseil de fabrique à l'évêque, 7 novembre 1851.

42. Ibid., 28 février 1852.

43. Ibid.

La stratégie du conseil de fabrique, face à l'autorité municipale rétive, était désormais de favoriser par tous les moyens le commencement des travaux pour passer en force. « Car il est à croire que, quand on verra un bout d'église sans façade et sans clocher, le peuple s'indignera ; et ce serait alors le moment d'adopter une pétition au conseil municipal pour le forcer, en quelques sorte, à demander au gouvernement les secours nécessaires pour l'achèvement de l'église catholique. »

L'année 1852 inaugura une certaine détente. Certes, la complexité du dossier restait entière, mais la succession de Joseph Uhlmann au curé Lutz décédé et l'accession à la magistrature municipale de Joseph Kœchlin-Schlumberger permirent aux négociations de repartir sur de nouvelles bases. Le nouveau maire sut rapidement se distinguer par sa gestion équitable. Sa notice nécrologique, réalisée par ses coreligionnaires, l'atteste : « Ses rapports avec ses administrés étaient au plus haut point caractérisés par tout ce qu'on peut appeler droit, justice, impartialité ; pas de préférence de culte ou de parti, il était le maire de tous, quelle que fut leur opinion politique ou religieuse. »⁴⁴

Le nouveau curé, loin de baisser la garde, savait çà et là se faire incisif, mais ne pouvait que constater le bon vouloir du nouveau maire. A l'occasion d'un nouveau rejet des plans par le ministère, il déclarait : « si dans un pays de cosaques on laissait les catholiques dans de pareilles conditions on n'aurait pas assez d'anathèmes contre ceux qui en seraient la cause, et à Mulhouse, avec une administration excellente – Dieu sait combien de temps nous l'aurons – on ne trouve qu'obstacles à Paris qui a l'air de croire que Mulhouse pour les catholiques ferait trop, parce qu'on veut toujours regarder Mulhouse comme ville protestante. »⁴⁵

L'inauguration, en novembre 1860, fut loin de mettre un terme aux difficultés du curé Uhlmann et de ses vicaires, confrontés à une paroisse de plus de trente mille âmes. Le clergé catholique s'éleva aussitôt pour obtenir la scission de l'unique paroisse en deux unités distinctes (1865), et surtout la construction d'un troisième édifice, dont le besoin se faisait déjà sentir dans le quartier des cités ouvrières. Ce serait Saint-Joseph, consacrée tardivement, en 1884.

Le temple, symbole assumé d'une réussite économique

L'injection massive de deniers privés dans la construction du temple protestant a été évoquée plus haut. Il est cependant utile de revenir en

44. BSIM, XXXIII, p. 544.

45. ADBR, 1V443 : lettre à l'évêque (s.d.).

détail sur la nature des participations financières privées dans le cadre de ce projet.

En octobre 1849, le consistoire de Mulhouse fit imprimer une lettre ouverte, destinée « aux membres de l'Église évangélique protestante de Mulhouse », les appelant à verser des « arrhes pour le ciel »⁴⁶ en participant à la souscription. Le comité relaya avec succès cet appel dans toute la région, et en juillet 1863, la souscription avait rapporté plus de 200 000 francs. Avec les intérêts des capitaux placés, le consistoire disposait désormais pour la construction de quelque 246 114,92 francs⁴⁷.

Plus tard, la souscription ouverte « pour l'appropriation intérieure et l'achèvement de l'église » recueillit encore plus de 180 000 francs de promesses de dons. Parmi les plus généreux donateurs figuraient quelques-uns des plus illustres industriels de la ville, qui souscrivaient à titre personnel⁴⁸, mais également au nom de leurs entreprises : Dollfus Mieg & Cie promit 10 000 francs, Schlumberger Steiner & Cie 2 000 francs, Trapp & Cie 5 000 francs.

En additionnant les deux souscriptions, on parvient à près de 400 000 francs récoltés, une somme considérable. L'inventaire des donateurs, réalisé lors de la seconde souscription, permet de conclure à une participation prioritaire des membres des classes aisées. Près de deux cent vingt personnes offrirent ainsi des sommes supérieures ou égales à cent francs.

Une lecture comparative des profils sociologiques des donateurs ayant participé aux projets de construction des deux Saint-Etienne permet de dégager deux évidences⁴⁹.

D'une part, on remarque que les élites protestantes s'investirent financièrement dans le projet catholique. Les archives consistoriales regorgent d'ailleurs de courriers insistant sur la participation active des élites protestantes aux souscriptions catholiques.

D'autre part, la répartition respective du nombre des donateurs par tranches de dons laisse apparaître un décalage : les souscripteurs de l'église catholique sont plus nombreux dans les rangs des petits donateurs, tandis que les sommes les plus importantes furent versées au bénéfice de la construction du temple.

46. *L'industriel Alsacien*, 1847, n° 18.

47. ACM 24.

48. Jules Dollfus, 10 000 francs ; Daniel Dollfus-Ausset, 10 000 francs.

49. Cette comparaison questionne certes des sommes récoltées à 17 ans d'intervalle, et ne tient donc pas compte des divergences de conjonctures économiques.

Seules vingt personnes furent enregistrées comme ayant participé à la collecte protestante à hauteur de moins de dix francs. Pour l'église catholique, le registre établi par le curé Lutz prend en compte 87 dons inférieurs à dix francs, mais enregistre par ailleurs une somme globale de 4 347,38 francs, provenant de cotisations diverses d'ouvriers de 31 fabriques et ateliers de la ville. La population ouvrière, en grande majorité employée dans les filatures et les ateliers de tissage de la ville, ne pouvait consacrer à cette œuvre que de la menue monnaie.

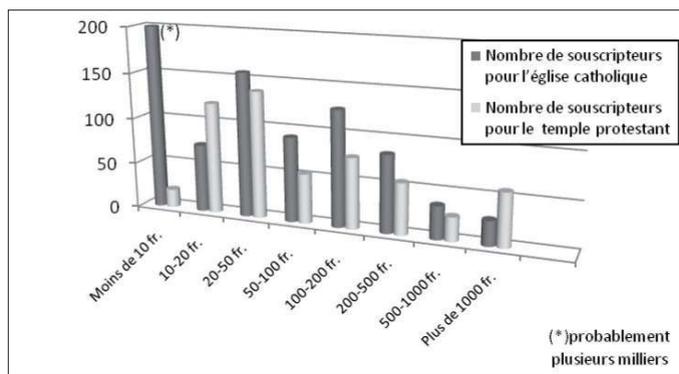
Selon l'option choisie, ce sont donc quelques centaines à plusieurs milliers d'ouvriers qui doivent être considérés comme ayant participé, à la hauteur de leurs faibles moyens, à la construction de l'église catholique. L'association du Rosaire Vivant, fondée en 1846, fut mise à contribution pour fédérer et encourager les efforts des petits souscripteurs. La participation des ouvriers des fabriques à la souscription catholique témoigne des prémices d'une implication relative des couches populaires dans le champ de la foi, à moins qu'elle n'exprime la volonté de ces derniers d'affirmer une « identité religieuse » pour se démarquer des chefs d'ateliers protestants.

Il semble que le consistoire n'ait, en revanche, pas pris la peine d'organiser des collectes au sein des classes les plus pauvres, et ce pour deux raisons. D'une part les protestants s'y trouvaient en minorité, et d'autre part la souscription rencontrait suffisamment de succès auprès des catégories aisées pour ne pas consentir à cet effort d'organisation qui n'amènerait au final que peu de fonds supplémentaires.

Ces divergences de stratégies apportent un éclairage particulier sur l'attitude de la municipalité qui, au nom du principe de l'équité, se refusait à pallier la faiblesse des souscriptions privées catholiques par l'injection de subventions municipales supplémentaires. Comme les souscriptions au profit du temple étaient supérieures à celles recueillies pour l'église, il pouvait apparaître légitime que les dépenses totales consacrées à la construction des deux édifices divergent d'autant. L'argument de l'équité entre les cultes aboutissait de fait à légitimer une flagrante inégalité. D'ailleurs, en 1864, Mulhouse fut secouée par une âpre polémique : le nouveau temple protestant avait coûté 2,5 millions de francs, contre 900 000 francs pour l'église catholique, pour une surface de 1 750 mètres carrés⁵⁰.

50. Soit 514 fr. le m². La nouvelle église de Mulhouse se plaçait ainsi parmi les réalisations architecturales très économiques, comparable à l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville (1 645 m² à 578 francs le m²) dont le coût réduit forçait l'admiration des contemporains. – J.-M. LENIAUD, « Les constructions d'églises sous le Second Empire : architecture et prix de revient », *Revue de l'Histoire de l'Eglise de France*, 1979, p. 267-278.

Comparaison des souscriptions en faveur de l'église et du temple



Devis successifs pour la construction du temple Saint-Etienne

Projet de réparation	1837	50 000 à 100 000 fr.
Restauration	1840	200 000 fr.
Reconstruction		300 000 fr.
Avant-projet de construction (devis estimatif)	1855	550 000 fr.
Devis estimatif des travaux	1861	1 000 000 fr.
Devis estimatif de l'ensemble des dépenses	1864	2 500 000 fr.

Bilan : une discordante harmonie

L'historiographie mulhousienne a longtemps présenté les rapports interconfessionnels comme exemplaires d'une certaine forme de tolérance réciproque. Certains auteurs semblent vouloir éluder le problème, considérant que, malgré une carence évidente en terme de représentativité et de poids politique et économique, les catholiques avaient joui d'une grande bienveillance de la part des autorités locales, par ailleurs adeptes de l'autre culte. La période antérieure à 1870 se manifesterait localement par la tolérance interconfessionnelle, par opposition à l'ère anticléricale du *Kulturkampf* de Bismarck. De nombreuses sources officielles tendent à accréditer cette thèse. Ainsi, le journal *l'Industriel Alsacien* ne se lasse pas d'évoquer « l'heureux accord qui règne, à Mulhouse, entre les deux cultes catholique et protestant »⁵¹.

51. *l'Industriel Alsacien*, n° 25, 22 juin 1845.

L'étude des circonstances et des modalités de la construction des deux Saint-Etienne permet d'infirmar cette thèse. Si des manifestations ponctuelles démontrent la bonne volonté de certaines figures de l'élite réformée, pour qui la tolérance se nourrit d'implication (y compris financière) et dépasse la simple coexistence pacifique, il reste qu'il y a « trop d'insistance officielle à citer, à publier ces faits exemplaires pour ne pas imaginer, plutôt, une réalité assez différente. »⁵²

L'étude locale des champs d'action respectifs des tenants des deux cultes amène à conclure à une forte dissymétrie. Les catholiques sont à Mulhouse sans représentation, sans cohésion possible, sans moyens financiers conséquents, sans appui municipal, au moins jusqu'à la mandature de J. Kœchlin-Schlumberger, et qui plus est, confrontés aux difficultés liées à l'augmentation croissante du nombre de fidèles. La municipalité, dans la période décisive pour la construction de la nouvelle église catholique (1848-1855), gère ce dossier dans un contexte budgétaire difficile, adhère à un choix politique qui implique de construire le temple en même temps que l'église, et impose peu à peu une vision urbanistique de développement du nouveau quartier autour de la place de la Paix, qui augmente encore les délais nécessaires. La position municipale face à la construction de l'église correspond bien à une double logique contradictoire : la construction d'édifices culturels obéit aux principes essentiels de moralisation ouvrière, mais dans le même temps, la rivalité interconfessionnelle incite souterrainement à en freiner la dynamique, car il s'agit de ne point trop donner au clergé catholique de tribune d'expression dans un cadre de rivalités, même si, avec l'introduction du suffrage universel, il devient nécessaire de donner des gages aux catholiques devenus citoyens.

Les protestants bénéficient, quant à eux, du soutien presque sans faille de l'administration municipale. Dans le cadre de la reconstruction du temple, ils souhaitent imprimer dans la pierre la puissance économique de la ville, qui est leur réussite. Le financement des travaux est en grande partie couvert par les souscriptions d'une élite sociale désireuse d'ériger un édifice au luxe ostentatoire pour une fois en désaccord avec l'austérité prônée par leur culte. Mais « [...] on comprend bien qu'une église principale, élevée au centre de la ville et sur la plus grande place, exige un certain luxe d'architecture ; il faut donc que l'orthodoxie fasse ici une concession, conforme du reste aux sentiments et aux dispositions de la population protestante. Quand on réfléchit bien, on arrive à se convaincre que précisément parce que le culte protestant exclut toute ornementation intérieure par des tableaux, des statues, il convient que l'architecture par une certaine richesse vienne amoindrir cette trop grande simplicité et c'est

52. P. LEUILLIOT, *L'Alsace au début du XIX^e siècle*, t. 3 *Religion et culture*, Paris, 1960, p. 222.

alors l'architecture seule qui constitue l'église, qui sans elle deviendrait amphithéâtre ou salle de spectacle. »⁵³

L'émulation religieuse naît de la presque simultanéité dans la construction des deux édifices, avec son inévitable lot de comparaisons et de confrontations. Emblématique est la question de la hauteur des deux édifices. Les concepteurs du temple avaient mis un point d'honneur à ce que la flèche centrale soit la tour dominante de la ville. Il s'avérait symboliquement nécessaire qu'elle dépasse en hauteur la flèche de l'église catholique inaugurée six ans plus tôt. En mai 1860 avait été installée la croix de la nouvelle église. Les protestants les plus polémistes voyaient dans cette croix d'une tonne, surplombant de onze mètres la flèche de l'édifice, une insulte à la prééminence locale du culte réformé.

Les protestations de façade d'une administration municipale prompte à clamer la bonne entente cordiale entre les cultes ne doivent pas nous leurrer. Le préfet lui-même trouvait ostentatoire la présence de l'évêque dans l'enclave mulhousienne à l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle église en août 1855 : « C'était là une tentative hardie que de présenter à Mulhouse un évêque en habit sacerdotal, officiant dans un lieu public. »⁵⁴ De fait, la cérémonie causa la plus vive indignation dans les milieux protestants.

Lors de l'inauguration du temple, le sous-préfet de Mulhouse Blanquart de Bailleul (1864-1868), catholique convaincu, protesta contre le choix de la date (le 1^{er} novembre 1866, jour de la Toussaint), et refusa d'y assister. « Dans cette circonstance, le « catholique » saurait difficilement se séparer de « l'administrateur » et je vous avoue que le premier des deux se ferait un scrupule de prendre rang parmi les disciples d'un culte dont il respecte profondément, mais ne partage pas, les croyances. »⁵⁵ Son refus provoqua de nombreux commentaires parmi les habitants de la ville. Jean Dollfus l'incita à revenir sur sa décision. « Je répudie principalement l'idée que mon refus pût être interprété en ce sens, qu'au nom du gouvernement de l'Empereur dont je ne suis que le bien modeste représentant, je refusais d'accorder une égale protection aux différents cultes qui se professent à Mulhouse. » Pour couper court à la polémique, il consentit finalement à se rendre à l'invitation, afin de convaincre chacun « des sentiments d'impartialité qui m'animent envers les disciples des diverses religions qui se partagent la ville de Mulhouse. »

Le procureur général de la Cour de Colmar estima que « dans la bouche de certains membres de la Société mulhousienne, le mot de tolérance

53. AMM, MII Ba 12 : Observations de la commission mixte (municipale-presbytérale), avril 1855.

54. ADHR, M42-1 : rapport du préfet, 17 août 1855.

55. ACM24 : le sous-préfet au président du conseil presbytéral, 26 octobre 1866.

signifie que la religion catholique y est tolérée. Le conseil municipal de Mulhouse [...] n'a pas adopté de pareilles tendances, bien qu'il soit composé en grande partie de protestants. Beaucoup de progrès sont encore à faire dans cette voie, et la religion réformée ne cessera pas de sitôt de se prévaloir, à Mulhouse, de sa situation traditionnelle d'Eglise établie! »⁵⁶

La situation mulhousienne s'insère, de ce point de vue, dans la problématique régionale qui, du fait de la juxtaposition des deux cultes chrétiens, crée les conditions d'un vécu des rapports confessionnels en terme de pouvoir. « Les catholiques du diocèse voient la présence protestante comme une atteinte à leur puissance. Chaque confession redoute l'emprise de l'autre, à quoi s'ajoute chez les catholiques un sentiment de frustration, surtout là où ils sont minoritaires. Ils éprouvent dans les régions mixtes une dépendance à l'égard des protestants sur le plan économique [...] »⁵⁷.

Ainsi, la construction simultanée des deux Saint-Etienne à Mulhouse révèle combien l'entremêlement des formes de rivalité et de tolérance confessionnelles est un révélateur des tensions économiques, sociales et politiques, donc un objet d'histoire globale.

56. AN, BB³⁰ 376 – cité par P. LEUILLIOT, « Le prosélytisme religieux en Alsace sous le Second Empire », *Etudes politiques*, Cahors, 1961, p. 4.

57. B. VOGLER, *Histoire des Chrétiens d'Alsace*, Paris, Desclée, 1994, p. 250.

Résumé

Le mouvement de construction et de rénovation d'édifices religieux, qui s'organise à partir de la monarchie de Juillet, acquiert dans les villes pluriconfessionnelles une dimension particulière, faite d'émulation et de rivalités. A Mulhouse, les différents acteurs (instances municipales, conseil de fabrique, consistoire réformé...) interagissent sur ce point, laissant apparaître des enjeux de préséance qui dépassent très largement la question architecturale et urbanistique.

Zusammenfassung

Wetteifer und Rivalität bewirken, daß die Belegung des Baus und der Renovation von religiösen Bauwerken, die mit der Machtergreifung der Julimonarchie (Louis Philippe, 1830) einsetzt, in den multikonfessionellen Städten besondere Ausmaße erreicht. In Mulhouse stacheln sich die verschiedenen Akteure (Instanzen der Stadt, Kirchenvorstände, Konsistorium der Reformierten) in dieser Hinsicht besonders stark gegenseitig an. Der Kampf um das Ansehen ist offensichtlich. Er ist weitaus wichtiger als Architektur und das Bild der Stadt.

Summary

In multidenominational cities the building and renovation of religious buildings after the period of the monarchie de juillet (1830-1848) took place in an atmosphere of competition and rivalry. In Mulhouse the various authorities (town and catholic or protestant church councils...) interacted with each other in this particular field, knowing that what was at stake was a form of precedence, rather than mere questions of architecture and town planning.

